



# Niveau III

de la formation professionnelle Iokai Shiatsu

## BILAN ENERGETIQUE 1

2025

Puidoux



### Approche du diagnostic oriental

**Date limite d'inscription : 8 août 2025**

(2 semaines avant début du cours)

<b>ENSEIGNANT</b>	<b>SAMUEL HAETTENSCHWILER</b>
<b>DATES</b>	<b>22-23-24 août 2025</b>
<b>LIEUX</b>	<b>PUIDOUX – IOKAI DOJO</b> Route du Verney 20A, 1070 Puidoux
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Secrétariat Iokai Shiatsu Tel. 024 441 51 58 <a href="mailto:secretariat@iokai.ch">secretariat@iokai.ch</a>

#### CONTENU

Do in, Qi gong et Méditation : Développement de ses propres ressources par l'auto-perception, l'alignement intérieur, des mouvements dynamiques et le travail sur la respiration.

Travail d'écoute, mobilisations et toucher superficiel du dos et Hara

Etude des Trois Trésors, 4 Shin et des 8 Ko (Shi Shin Hatchi Ko)

Introduction à la physiopathologie des Zang Fu et analyse de la typologie corporelle et du visage

Mise en lien de la Thérapie Complémentaire avec le diagnostic.

**OBJECTIFS**

Expliquer le concept des Trois Trésors et développer la compréhension du Shen, du Jing et du Qi  
 Approfondir la connaissance de la physiopathologie des Zang Fu  
 Intégrer les premières notions destinées à établir un bilan énergétique qui permette d'ajuster le traitement aux besoins spécifiques de chaque jusha.  
 Utiliser le toucher spécifique à l'examen superficiel du Hara et du dos  
 Expliquer les relations entre les fonctions organiques et les différentes zones du Hara et du dos  
 Faire preuve de calme intérieur et d'une approche sans jugement.  
 Expliquer ce qu'est la dynamique du Ki-Ketsu et son rôle dans le maintien de la santé.  
 Pratiquer des mobilisations articulaires en fonction des méridiens, en vue ou suite à un bilan énergétique.  
 Décrire les types morphologiques associés aux 5 Eléments et expliquer les 4 Shin et les 8 Ko

**PROTOCOLES ET SUIVI : PROTOCOLES – DOCUMENTATION et 3<sup>ème</sup> ENTRETIEN**

L'apprenant poursuit sa pratique personnelle régulière avec des personnes de son entourage ou d'autres apprenants.  
 Il rédige durant ce Niveau III 1 et 2 1<sup>er</sup> module, **24** protocoles – documentations de Niveau III Bilan énergétique, puis **38** lors du 2<sup>ème</sup> module, plus **15** protocoles sur 3 cycles de 5 traitements.  
 Il est responsable de les classer et de les faire comptabiliser par un enseignant à l'examen final théorique sans quoi il n'y aura pas accès.  
 Il doit prendre également contact avec un enseignant et fixer un rendez-vous pour un entretien après une supervision : Amener pour discussion, 5 protocoles-documentations.  
 3 entretiens de 0.5 h sont exigés sur tout le cursus.  
 Se référer à la page du site « Protocoles de traitement et suivi ».

**PRE-REQUIS**

Niveau I - Niveau II – Niveau III 1<sup>er</sup> module Méridiens Avancé  
 Exécuter les enchaînements des 4 katas avec une posture, une respiration et une pression correcte.  
 Identifier les 12 méridiens par le toucher, les traiter et savoir exécuter les mobilisations afférentes.

**DUREE**            **19,5 h**            Exigence cursus : 2 modules de Bilan 1 (39h)

**HORAIRE**        **PUIDOUX**            **9h30 – 12h30 et 13h30 – 17h**

**PRIX**

**CHF 600.-**        **1 module**

**CHF 200.-**        Par jour pour les certifiés et les apprenants qui ont déjà suivi 2 fois le cours de Niveau III Bilan énergétique 1.

**CHF 50.-**        Frais administratifs pour rattrapage lors de la session suivant le cours manqué

**DEMANDE**        Se munir de chaussures d'intérieur pour circuler dans le Iokai-Dojo.

**EXIGENCES SUITE FORMATION**

Niv. III Bilan énergétique 2 et Niveau III Bilan énergétique Intégration.  
 Puis Niveau III Bilan énergétique 1 et 2, 2<sup>ème</sup> module l'année suivante.  
 Après Niv III Bilan énergétique 1 et 2, 2 modules complets, Examen partiel pratique de Niveau III.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

J'ai lu, compris et accepte les conditions suivantes :

<sup>1</sup> Paiement de la totalité du montant du cours, respect du règlement en vigueur et décharge l'école de toute responsabilité par rapport à un éventuel problème de santé survenu pendant ou suite à des échanges de pratique entre étudiants durant les cours ou hors des cours.

<sup>2</sup> Votre place n'est réservée qu'à réception du paiement.

<sup>3</sup> En cas de maladie grave ou d'accident nécessitant l'interruption du cours, un certificat médical sera exigé pour que les heures de cours postérieures au désistement puissent être remboursées hormis CHF 150.- de frais administratifs restant acquis.

<sup>4</sup> En cas de désistement non lié au point <sup>3</sup>, survenant moins de 2 semaines avant le début du cours, la totalité du montant du cours reste acquise. Si le désistement survient auparavant, le cours sera remboursé, hormis CHF 150.- de frais administratifs restant acquis.

<sup>5</sup> Il est obligatoire de suivre ce cours en entier lors de cette session. Le 100% des heures du cours est exigé sur la formation : les heures manquantes doivent être rattrapées lors de la session suivante, dans la mesure de nos possibilités et pour autant que ce cours soit toujours enseigné. En cas de force majeure, raison adressée au secrétariat, vous aurez la possibilité de remplacer les cours manqués lors de la session suivante, en vous réinscrivant par le biais du formulaire, moyennant des frais administratifs de CHF 50.-.

Dans le cas d'un rattrapage après 1 an, les cours sont dus entièrement.

<sup>6</sup> Au cas où vous envisageriez la certification, le corps enseignant se réserve le droit, en tout temps, de vous faire savoir que la formation lokai n'est pas faite pour vous et que vous n'êtes pas destiné à devenir un thérapeute selon les critères de l'école.

<sup>7</sup> Les mesures sanitaires de la Confédération en cas de pandémie seront appliquées et ne feront pas l'objet de remboursement si vous faites le choix de ne pas les suivre. Si le cours devait être annulé en raison des mesures sanitaires, celui-ci ne sera pas remboursé, mais remplacé ultérieurement.

<sup>8</sup> Un rabais de 10% est accordé aux membres de l'Association Suisse lokai shiatsu (cf. demande d'adhésion)

<sup>9</sup> Les mails des participants seront laissés visibles pour faciliter le covoiturage ou / et les échanges de pratique. Les participants s'engagent à n'utiliser ces mails que dans ce but. Merci d'en informer le secrétariat si vous y êtes opposés.

<sup>10</sup> Pour toute inscription qui parviendra au secrétariat après la date limite d'inscription, 50 CHF de frais seront facturés en plus du prix du cours.

<sup>11</sup> Un **rabais de 40 %** est accordé aux certifiés lokai membres de l'Association Suisse lokai Shiatsu pour 3 jours. Rabais non cumulable.